

**NON A LA
PRIVATISATION
TOUCHE PAS
A MA POSTE**

3 questions à... Colette Duynslaeger



Serétaire générale de la FAPT - CGT (Fédération des salariés du secteur des activités de la poste et des télécommunications)

C'est à la veille des vacances que le PDG a annoncé le changement de statut et l'ouverture du capital de La Poste. Dans le même temps, il s'est voulu rassurant sur plusieurs points et notamment concernant l'avenir des personnels. Quelle analyse fait la CGT de cette déclaration ?

C'est par la presse que nous avons appris les projets de La Poste. « Le Monde » dans un article du vendredi 4 juillet annonçait que La Poste envisageait de transformer le statut de l'entreprise en Société Anonyme et de poursuivre par une ouverture du capital.

Le 8 juillet dernier, Le PDG recevait la CGT pour nous informer « officiellement de la réflexion », en ayant pris le soin de consacrer une interview en direction des salariés afin de les rassurer. Nous ne sommes pas dupes. Le changement de statut et l'ouverture du capital ne peuvent être décidés sans l'accord de l'Etat.

Le gouvernement a donc décidé de privatiser La Poste.

Après France Télécom, EDF/GDF, c'est le service public postal qui est dans la ligne de mire. Ce qui n'est pas pour nous étonner. La loi dite de « régulation postale » de mai 2005, que la CGT a combattue, avait ouvert la brèche : création de la « banque postale » et en prévision une convention collective postale.

Contrairement à l'argument employé par la Ministre de l'Economie, ce n'est pas pour répondre à la directive européenne que ces projets vont venir sur la table, **mais bien à des choix capitalistiques et de société.**

Il s'agit, à nouveau, pour le gouvernement de vendre ce que j'appelle « les bijoux de la république » afin de « combler les déficits ». C'est un mauvais calcul, qui ne fait que colmater une brèche mais qui va engendrer de lourdes pertes.

Nous savons bien que toute privatisation, engendre une réduction mas-

sive des emplois et un affaiblissement des garanties collectives. Déjà depuis 2002, il n'y a plus de recrutement de fonctionnaires et les contractuels représentent près de 40% du salariat.

Peux tu nous dire ce que cela recouvre comme enjeux, du point de vue de l'utilisateur et du service ?

Les actionnaires de La Poste vont très vite exiger leurs dividendes se traduisant par une réduction drastique de la masse salariale mais aussi par une dégradation du service public : fermetures de bureaux de poste « déclarés non rentables ».

Dans de nombreux villages La Poste est remplacée par une « Présence Postale », soit une agence financée par les contribuables, soit un commerce qui ne peut répondre à toutes les demandes en ne garantissant aucune confidentialité. La distribution du courrier devient aléatoire.

Par ailleurs, avec la concentration par centre de distribution plus rien ne va garantir la distribution 6 jours sur 7 en tout lieu du territoire. Les investissements seront limités dans les produits et services rentables. Pour avoir un service public rapide il faudra faire appel à des produits, tel Chronopost mais aussi à d'autres entreprises de courses rapides qui sont très coûteux.

Au bout du compte, c'est toujours les usagers et contribuables qui font les frais d'une telle privatisation.

Face à de telles orientations que propose la CGT en termes de contenus revendicatifs ainsi qu'en termes d'initiatives?

Tout d'abord, nous mettons tout en œuvre pour que ces projets ne voient pas le jour.

Dès le 9 juillet, nous avons d'une part, décidé de mettre à disposition des salariés de La Poste, mais aussi

des usagers/citoyens et de leurs élus des expressions et des pétitions. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le service public postal mobilise, même en pleine période estivale ! A ce jour, nous avons recueilli plus de 80 000 signatures.

D'autre part, une rencontre avec l'ensemble des fédérations concernées a donné lieu à un communiqué commun faisant état de notre engagement, dans l'action, pour un service public moderne et rénové qui réponde aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire, à la défense de l'emploi et au maintien des garanties pour tous les personnels. Un rendez-vous a été pris le 2 septembre pour décider, ensemble, de l'action unitaire de grève nationale dès la rentrée.

Dans le même temps, nous avons exprimé auprès de l'entreprise que la CGT n'entendait pas se laisser enfermer dans un rôle d'accompagnement social si ces projets devaient quand même voir le jour.

Notre fédération a fait des propositions qui visent à renforcer le service public postal pour l'intérêt général au travers de la pétition « touche pas à ma poste – non à la privatisation ». Je ne peux que vous inviter à la signer massivement.

Mais aussi, des propositions pour l'emploi et son développement qui s'articulent avec la proposition de la CGT du statut du travail salarié.

Cette campagne converge avec toutes les luttes en cours contre les restructurations et pour toutes les revendications exprimées en matière de salaire, de temps et de conditions de travail.

NDLR : au moment où ce journal est mis à l'impression nous sommes informés que les fédérations syndicales viennent de décider d'une grève nationale unitaire (CGT, Sud, CFDT, FO, CFTC, CGC) pour le 23 septembre.